



GESTION DU RISQUE ET PROGRAMMES DE STIMULATION ÉCONOMIQUE

*Un atelier du Forum des politiques publiques
présenté en partenariat avec la CCAF-FCVI*

PROGRAMME

Le 18 juin 2009

Fairmont Château Laurier

Salon du Québec

OTTAWA

Contexte

Le gouvernement du Canada et bon nombre des provinces ont récemment annoncé l'adoption de vastes programmes de stimulation économique visant à redémarrer rapidement une économie en perte de vitesse. La demande pressante pour mettre rapidement en place ces mesures, et pour le faire avec peu de ressources additionnelles, introduit un haut degré de risque. L'étendue des transferts de programmes entre Administrations et, dans certains cas, entre une Administration et un tiers, vient multiplier ce risque, tout comme le fait l'attribution de la responsabilité ultime pour la gestion des programmes de stimulation économique avec ces multiples Administrations et acteurs non-gouvernementaux. Trouver un équilibre entre l'impératif de verser rapidement les fonds et la nécessité de faire preuve de prudence au sujet des dépenses publiques constituera un défi de taille pour les fonctionnaires.

Gestionnaires, vérificateurs, législateurs et citoyens s'entendent vraisemblablement pour dire que les programmes de stimulation doivent respecter certaines conditions de base : les fonds doivent être versés promptement, avec équité et transparence, et d'une manière raisonnable, tout en assurant une protection contre la fraude, le gaspillage et l'erreur. Et il y a consensus à l'égard qu'une gestion active du risque sera primordiale si l'on veut minimiser les problèmes.

Cependant, on semble moins s'entendre sur la valeur concrète de l'application des pratiques de la gestion du risque aux étapes de la conception et de l'exécution des programmes de stimulation économique. D'ici les prochains mois, la gestion du risque sera donc rudement mise à l'épreuve.

Atelier d'une demi-journée

Le Forum des politiques publiques et la CCAF-FCVI ont conclu un partenariat pour mettre sur pied un atelier d'une demi-journée où législateurs, vérificateurs et gestionnaires seront réunis pour explorer ces enjeux.

Conçu à l'intention des gestionnaires du secteur public, cet atelier offre un espace neutre où les participants pourront mieux comprendre, clarifier et mettre en œuvre les attentes des programmes de performance, ainsi que développer une compréhension plus approfondie de la pratique de la gestion du risque. L'environnement actuel (c.-à-d. dépenses axées sur la stimulation économique) servira d'étude de cas pratique et en « temps réel » pour le déroulement des travaux de cet atelier.

Cet atelier portera également sur bon nombre des enjeux récemment abordés dans deux rapports influents. Le comité consultatif du Premier Ministre a mentionné dans son troisième rapport que la fonction publique s'était éloignée de la gestion du risque pour s'orienter vers l'« évitement du risque », et ce, en élaborant bon nombre de règles, de procédures et de rapports. Le greffier du Conseil privé, dans son 16^e rapport annuel au Premier Ministre,



soutient qu'une culture de gestion du risque permettra à la fonction publique d'obtenir de meilleurs résultats et de mieux adapter ses services pendant cette période d'incertitude économique avec laquelle le Canada est aux prises. Il poursuit en disant que la gestion du risque nécessite une acceptation du risque, et exige que les fonctionnaires, le gouvernement, les instances de surveillance et le public tolèrent les erreurs qui pourraient être commises.

Cet atelier offre l'occasion d'aborder les aspects pratiques avec lesquels devront composer les fonctionnaires au fur et à mesure qu'ils iront de l'avant avec la gestion de ces programmes complexes de stimulation économique.

Ordre du jour provisoire

7 h 30 – 8 h	Inscription et petit-déjeuner
8 h – 8 h 10	Mot de bienvenue et allocution d'ouverture : David Mitchell, président, Forum des politiques publiques
8 h 10 – 9 h 10	Conférenciers principaux et période de question : Shawn Murphy, député et président du comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes Sheila Fraser, vérificatrice générale du Canada
9 h 10 – 9 h 25	Pause
9 h 25 – 10 h 15	Discussion en table ronde avec animateur : « Quelles sont les attentes des programmes de performance à l'égard des programmes de stimulation économique – quelles orientations pratiques peut-on fournir aux gestionnaires ? » Wilma Vreeswijk, secrétaire adjointe, Secteur social et culturel, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada Paul Thompson, sous-ministre adjoint associé, Direction générale des compétences et de l'emploi, Ressources humaines et Développement des compétences Canada Ronnie Campbell, vérificateur général adjoint, Bureau du vérificateur général du Canada Brian Aiken, contrôleur général adjoint, Secteur de la vérification interne, Bureau du contrôleur général du Canada Animateur : Scott Serson, ancien sous-ministre et président, Commission de la fonction publique du Canada
10 h 15 – 11 h	Période de Q&R avec les participants (les participants auront l'occasion d'échanger avec les membres de la table ronde de leur poser des questions ou d'obtenir des clarifications sur des enjeux ou préoccupations)
11 h – 11 h 15	Mot de la fin et allocution de clôture : Ron Thompson, président du conseil d'administration, CCAF-FCVI